

N° VP	VP.178
Libellé	Montant HT de la facture 120 m ³ au 1 ^{er} janvier de l'année N+1 revenant à la collectivité
Unité	€ HT
Type	Variable de performance
Utilisé pour le calcul de l'indicateur :	D204.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³
Utilisé pour la consolidation de l'indicateur :	-
Commentaires et précisions	<p>Par défaut, cette variable est calculée automatiquement à partir des éléments détaillés de la part délégataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VP.191 - Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier N+1 - Prix au m³ de 0 à 120 m³, part variable de la collectivité (en tenant compte des éventuelles tranches intermédiaires). <p>Montant calculé sur la base des tarifs au 1^{er} janvier de l'année N+1. Il comprend donc la part fixe de la collectivité + sa part variable liée à la consommation de 120m³. Ce montant est exprimé en €HT. Si les missions du service sont assurées par plusieurs services (par exemple collecte et épuration), il y a lieu de sommer les parts des différents collectivités.</p> <p>Les "redevances" versées à d'autres EPCI sont à saisir ici, éventuellement en explicitant dans la case commentaire les valeurs revenant à chaque collectivité.</p> <p>Pour un service où différents prix sont pratiqués, on saisit le montant s'appliquant au plus grand nombre d'abonnés.</p>
Règle de calcul	<p>VP.178</p> <p>= Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier N+1 (VP.191)</p> <p>+ $\Sigma(\text{valeur de tranche} * (\text{borne haute tranche} - \text{borne basse tranche}))$</p>
Particularité d'affichage	<p>La part délégataire du tarif ne s'affiche pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si le mode de gestion est régie ou régie avec prestation prépondérante - et si le service assure l'intégralité des missions de la compétence. <p>En effet, dans le cas d'une régie n'assurant que la collecte, il peut y avoir une part délégataire pour l'épuration ou le transport.</p> <p>Dans le cas où cette variable s'affiche et qu'il n'y aucune part délégataire pour l'épuration ou le transport, il convient de saisir la valeur 0.</p>
Version	1/130923
Date	23/09/2013